

ARRETE N° 2021- 321 DU 26 MAI 2021
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

Le Président de l'Université Paris Dauphine — PSL

- Vu l'article L-712-2 du Code de l'Education,
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Vu le décret n° 2004-186 du 26 février 2004, portant création de l'Université Paris-Dauphine modifié,
- Vu le règlement intérieur de l'Université Paris-Dauphine, adopté par le Conseil d'administration du 20 juin 2016 modifié,
- Vu les résultats du scrutin du 3 décembre 2020, relatif à l'élection du Président de l'Université par l'Assemblée des trois conseils,

ARRÊTE

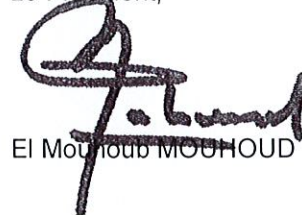
Article 1er : Délégation de signature est donnée à Monsieur **Rafik ARIBI**, Directeur financier de l'Université, à l'effet de signer au nom du Président de l'Université, les actes suivants :

- Opérations en dépense de niveau N2, y compris la signature de conventions, d'ordres de mission, de note de frais et de contrats publics ou marchés publics inférieurs à 10K€ HT hors recrutement de personnel.
- Etats financiers dans le cadre de la justification de dépenses liées à des contrats ou conventions
- Certificats administratifs (uniquement dans les cas suivants) :
 - Achat hors marché (quand il existe un marché pour la dépense en question)
 - Perte de document ou de l'original de la facture
 - Décision de remboursement d'une dépense
 - Décision de remboursement de frais de réception à l'organisateur de la réception
- Reçus libératoires de taxe d'apprentissage
- Bordereaux de demandes de versement d'avances prévues dans le cadre de marchés publics

Article 2 : Le présent arrêté, qui annule et remplace l'arrêté n° 2021-46 du 16 février 2021, prend effet à compter de sa date de signature et prendra fin au plus tard, au terme du mandat du délégant ou des fonctions du délégataire. Il fera l'objet d'une publication sur le site intranet de l'Université.

Article 3 : La Directrice Générale des Services de l'université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Le Président,



El Mouhoub MOUHOUD

Original : Présidence

Copie : Direction Générale des Services
Agence comptable
Direction financière

Publication : Intranet